



Parc Info N° 40 - 2 octobre 2023

Assemblée Générale Extraordinaire



Jeudi 19 octobre 2023

Chers résidents du Parc de Lésigny,

Une convocation à notre assemblée générale extraordinaire du 19 octobre 2023 va vous être envoyée.

Pour 324 d'entre nous qui avons accepté l'envoi dématérialisé, nous recevrons cette convocation sur notre adresse mail.

Pour les autres, cette convocation vous sera envoyée par lettre recommandée postale avec A/R.

Merci d'avance d'en prendre connaissance.

Vous disposez de trois choix pour voter :

1 - Vote par correspondance :

- Vous remplissez votre bulletin de vote, joint à la convocation (attention indiquez votre numéro de lot)
- Vous déposez ou envoyez votre bulletin de vote au bureau de l'AFUL situé chemin de l'école 77150 Lesigny jusqu'au 19 octobre avant midi.

2 - En donnant votre pouvoir à la personne de votre choix (résident(e)) au parc.

3 - Sur place lors de l'assemblée générale Extraordinaire.

Très important.

Le quorum de 302 votants doit être atteint, merci d'avance d'en faire part autour de vous afin de donner votre pouvoir si vous ne pouvez pas participer.

Des documents sur cette AGE seront disponibles sur notre [site internet](#) dans une rubrique dédiée nommé "AGE OCTOBRE 2023"

Vous trouverez ci-après un tuto vidéo qui vous explique la marche à suivre pour les 324 réceptionnaires de la convocation par voie

électronique.

Bien cordialement

Tuto signature électronique



Critères du choix de l'AFUL

- **Vétusté des installations techniques existantes.**
- **Augmentation tarifaire du gaz**
- **Démarche environnementale.**

AFUL DU PARC DE LESIGNY

Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur AFUL DU PARC DE LESIGNY.

[Se désinscrire](#)



[Voir la version en ligne](#)